



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

PARTIR EN MOBILITÉ STAGE A INTERNATIONALE



**HORS UNION
EUROPÉENNE**





PARTIR EN **MOBILITÉ INTERNATIONALE**

CONDITIONS

- Être inscrit dans une formation diplômante à Aix Marseille Université

DÉMARCHES

- Etablir une convention de stage via iPro (ENT AMU de l'étudiant)
- Tout stage à l'étranger doit être déclaré dans Moveon. Contacter votre DRI de campus pour avoir un lien actualisé.

FICHE BOURSES

ERASMUS+



STAGE

- Effectuer une **mobilité stages** d'une durée de **60 jours minimum**
- Le stage doit être obligatoire dans le cadre de la formation et doit rapporter des ECTS

STAGE EN EUROPE

GROUPE 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède	600€ / Mois
GROUPE 2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie	550€ / Mois
GROUPE 3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne Roumanie, Serbie, Turquie	500€ / Mois

ORGANISMES NON ELIGIBLES A LA BOURSE ERASMUS :

- European Parliament, European Council
- Council of the EU
- European Commission
- Court of Justice of the EU
- European Central Bank
- European Court of Auditors
- European External Action Service
- European Economic and Social Committee
- European Committee of the Regions
- European Investment Bank
- European Ombudsman
- European Data Protection Supervisor
- Interinstitutional bodies

PEUT SE CUMULER AVEC AMI MESR + PMS

(VOIR CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS SUR LES FICHES BOURSES POUR CES ALLOCATIONS)

FICHE BOURSES

ERASMUS+



FRAIS DE VOYAGE POUR TOUS

- Frais de voyage pour tous : sur présentation de justificatifs (aller-retour) : train, co-voiturage, bus
- Frais calculés et payés en fin de mobilité

Distance parcourue	Moyen de transport éco responsable	Transport standard
10 - 99 km	56 €	28 €
100 - 499 km	285 €	211 €
500 - 1999 km	417 €	309 €
2000 - 2999 km	535 €	395 €
3000 - 3999 km	785 €	580 €
4000 - 7999 km	1 188 €	1 188 €
8000 km et plus	1 735 €	1 735 €

ERASMUS INCLUSION

- Complément financier de la bourse ERASMUS+, s'adressant à tous les étudiants pouvant remplir au moins l'un des critères suivants :
 - * Etre en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
 - * Habiter une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR) (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques>)
 - * Habiter à une adresse classée quartier prioritaire de la ville (<https://sig.ville.gouv.fr/>)
 - * Etre boursier du CROUS échelon 6 ou 7
 - * Appartenir à un foyer dont le quotient familial CAF est inférieur à 561€
- Si vous êtes concerné, il faudra fournir un justificatif au moment du dépôt du dossier de mobilité

250€ / Mois



FICHE BOURSES

AMI MESR



ETUDE & STAGE

- Etre **boursier(e) du CROUS** (peu importe l'échelon)
- Etudes & Stages : effectuer une **mobilité** d'une durée de **2 à 9 mois**
- Vous avez droit à **9 mois de financement durant toute la scolarité**
- **Le paiement de la bourse se fait non pas par mois mais en 2 fois**: 70% pendant la mobilité et 30% à la fin.

400€ / Mois

PEUT SE CUMULER AVEC ERASMUS + PMS

(VOIR CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS SUR LES FICHES BOURSES POUR CES ALLOCATIONS)



FICHE BOURSES

PLAN DE MOBILITÉ SORTANTE



ETUDES & STAGES

La bourse **Plan de Mobilité Sortante** est une bourse créée par Aix Marseille Université afin d'appuyer et soutenir les initiatives de mobilités à l'international pour les étudiants, professeurs et personnels.

CONDITIONS

- La mobilité doit être de **minimum 2 semaines**
- Tous les étudiants partants en mobilité sont éligibles. La sélection est faite sur **critères académiques** et **uniquement faite sur décision de la composante**. Elle n'est donc pas garantie.

Destinations Erasmus+

Hors destinations Erasmus+

600€ / Mois (max. 3000€)

1000€ / Mois (max. 5000€)

PEUT SE CUMULER AVEC ERASMUS + & AMI MESR

(VOIR CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS SUR LES FICHES BOURSES POUR CES ALLOCATIONS)

FICHE BOURSES

PLAN DE MOBILITÉ INSTITUT (TIGER)



ETUDES & STAGES

CONDITIONS

- Attention, cette bourse est **réservée uniquement aux étudiants en Master qui sont inscrits dans un Master adossé à un Institut** que voici la liste : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/instituts-detablissements>
- Le dispositif vise à financer des mobilités **étudiantes sortantes physiques exclusivement**
- Les séjours peuvent concerner différents formats (mobilités courtes ou mobilités longues jusqu'à 5 mois) et différentes typologies d'activités (stage, études, mission de terrain, service civique...)
- Non cumulable avec le PMS ou PRAME (bourse de la Région PACA) mais cumulable avec AMI et ERASMUS+

	Zone Europe	Zone Hors Europe
Mobilités > à 30 jours	600€ / Mois	1000€ / Mois
Courts séjours ≤ à 30 jours	Jusqu'au 14ème jour de l'activité : → 70€ par jour Du 15ème au 30ème jour de l'activité : → 50€ par jour	30€ / jour pour les frais de séjour augmenté d'un forfait pour les frais de trajet : <ul style="list-style-type: none">• Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) → 400€• Autres pays → 900€

DETAILS DU FINANCEMENT

Le paiement est effectué sous forme d'une bourse qui comprend :

- **Pour les mobilités supérieures à 30 jours** : un montant forfaitaire mensuel pour le séjour, dans la limite d'un semestre (5 mois), financé par année universitaire (et en fonction des zones de destination).
- **Pour les mobilités de courts séjours (inférieures ou égales à 30 jours)** : un montant forfaitaire journalier pour les frais de séjour en zone Europe4 est attribué ; pour les autres pays, un forfait pour les frais de trajet est octroyé en sus des frais de séjour mentionnés.

FICHE BOURSES

REGION SUD



ETUDES & STAGES

Les démarches sont à faire en ligne : https://aidesenligne.maregionsud.fr/aides/#/crsud/connecte/F_AIRMI/depot/simple

Code : à demander au gestionnaire de mobilité du campus

- L'aide régionale prend la forme d'une bourse de 125€ par semaine complète de 7 jours consécutifs (repos hebdomadaire compris.)
- Elle est plafonnée à 2500€ par année universitaire et par bénéficiaire sur cette même période.
- Un aide complémentaire par stage peut être attribuée, à savoir :
 - 200€ forfaitaire pour les étudiants devant s'acquitter de frais de visa
 - 400€ forfaitaire pour les étudiants en situation de handicap

Sont éligibles, les étudiants :

- Agés de moins de 30 ans au 31 décembre 2024
- Domiciliés fiscalement en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Inscrits en formation initiale ou en alternance au sein d'un établissement d'enseignement supérieur situé sur le territoire régional et partenaire de la Région Sud et préparant un Diplôme d'Etat (DE), un diplôme visé par l'Etat, un Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI) ou un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- Réalisant sur l'année universitaire 2024/2025 un à deux semestres d'études à l'étranger de 12 semaines minimum et s'achevant au plus tard le 31 décembre 2025
- Ne bénéficiant pas de la nationalité du pays dans lequel est réalisée la période de mobilité
- Dont le montant du Quotient Familial figurant sur l'avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) sur lequel est rattaché le demandeur ne peut excéder 26 000 euros (revenu brut global / nombre de parts)

NE SE CUMULE AVEC AUCUNE AUTRE BOURSE

VOS CONTACTS

MOBILITÉ INTERNATIONALE

VOTRE EQUIPE DE LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE CAMPUS FDSP

BUREAUX 216 (2ÈE ÉTAGE) - 3 AVENUE ROBERT SCHUMAN - AIX EN PROVENCE

Aurélie BOLLORÉ

04 13 94 99 42

Gestionnaire de la mobilité Campus FDSP

aurelie.bollore@univ-amu.fr

Horaires d'ouverture du bureau

Lundi et Jeudi (télétravail) : par mail ou téléphone

Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

N'HÉSITÉZ PAS A PRENDRE CONTACT
POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET CONNAÎTRE LA PROCÉDURE